



Canadian Cancer Society
Société canadienne du cancer

Vaccination contre la COVID-19 : guide de la Société canadienne du cancer pour la défense de vos droits

Comment communiquer avec le gouvernement pour lui faire part de vos préoccupations liées à la vaccination contre la COVID-19



À propos de ce guide

La Société canadienne du cancer est déterminée à unir les Canadiens et à inciter ces derniers à agir contre le cancer. Votre voix a du poids et peut amener les gouvernements élus à changer les choses. Ce guide contient de l'information et des ressources utiles pour vous aider à prôner un meilleur accès aux vaccins contre la COVID-19 et à faire part de vos préoccupations aux différents ordres de gouvernement.

Vous pourriez choisir de plaider en faveur d'un accès plus rapide à la première ou à la deuxième dose d'un vaccin à deux doses, d'un système simplifié de prise de rendez-vous, de meilleurs aménagements dans les cliniques de vaccination de masse ou de toute autre cause importante en lien avec le déploiement efficace des vaccins contre la COVID-19 au Canada.

Si vous avez des questions à propos de ce guide ou du travail qu'effectue la SCC pour défendre les intérêts des personnes touchées par le cancer dans le contexte de la COVID-19, veuillez écrire à advocacy@cancer.ca.

Contenu du guide

1. Vue d'ensemble des responsabilités en matière de vaccination contre la COVID-19 selon le secteur de compétence
2. Modèle de lettre à envoyer à un membre du gouvernement ou à un organisme public
3. Liste des contacts principaux à qui vous pouvez soumettre votre lettre ou demander de l'information
4. Autres façons de vous impliquer

Responsabilités des secteurs de compétence

Gouvernement fédéral, organismes publics fédéraux et autres entités fédérales

Le gouvernement fédéral est responsable de l'approbation réglementaire et de l'achat des vaccins. Il distribue ceux-ci aux provinces et aux territoires en fonction de leur population et fournit aussi des conseils sur leur utilisation. Il est en outre responsable de la vaccination de [certains groupes](#), dont les membres des Premières Nations vivant dans des réserves.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) joue un rôle de premier plan dans les initiatives de prévention et de contrôle des maladies infectieuses au Canada. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) est un organe consultatif externe qui prodigue des conseils à l'ASPC sur l'utilisation des vaccins. Dans le contexte de la COVID-19, le CCNI élabore et met à jour des recommandations pour faciliter la prise de décisions en temps opportun en lien avec les programmes publics de vaccination aux échelons provincial et territorial. Les provinces et les territoires peuvent choisir de suivre les directives du CCNI ou d'établir leurs propres directives.

Pour en savoir plus sur les responsabilités du gouvernement fédéral dans le cadre des efforts d'immunisation contre la COVID-19, [cliquez ici](#).

Pour trouver votre député fédéral, [cliquez ici](#).



Gouvernements provinciaux

Les provinces et les territoires sont responsables de la majeure partie des efforts d'immunisation. Ils doivent notamment préparer leurs systèmes de santé à allouer, livrer, entreposer, distribuer, administrer, surveiller et assurer le suivi des vaccins sur leur territoire. Ils peuvent distribuer les vaccins selon les recommandations du CCNI, mais n'ont pas l'obligation de le faire. Ils ont en effet le choix d'établir leurs propres règles, par exemple en ce qui a trait aux groupes de population à prioriser pour la vaccination contre la COVID-19.

Certaines provinces et certains territoires ont mis sur pied des groupes de travail sur les vaccins contre la COVID-19 en tant qu'organes consultatifs sur l'accès à la vaccination et la distribution des vaccins, alors que dans d'autres, les médecins hygiénistes en chef supervisent la distribution des vaccins.

Pour en savoir plus sur les plus récents critères d'admissibilité aux vaccins, veuillez consulter le plan de vaccination de votre province ou territoire ci-dessous.

- [Programme de vaccination de l'Alberta](#)
- [Plan de vaccination de la Colombie-Britannique contre la COVID-19](#)
- [Critères d'admissibilité du Manitoba](#)
- [Stratégie de vaccination et programme d'immunisation du Nouveau-Brunswick](#)
- [Plan d'immunisation de Terre-Neuve-et-Labrador](#)
- [Déploiement des vaccins dans les Territoires du Nord-Ouest](#)
- [Programme de vaccination de l'Ontario](#)
- [Plan de vaccination de l'Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Campagne de vaccination et programme d'immunisation du Québec](#)
- [Stratégie de livraison des vaccins de la Saskatchewan](#)

Bureaux de santé publique, autorités sanitaires, régions sanitaires ou l'équivalent

Certains gouvernements provinciaux comptent sur les bureaux de santé publique, les autorités sanitaires locales, les régions sanitaires ou des entités équivalentes pour la logistique de l'administration des vaccins. Même s'il revient à la province d'établir les critères d'admissibilité à un vaccin, ces entités ont la responsabilité de gérer ou de superviser la distribution et l'administration des vaccins dans leur région.

Lettre de plaidoyer

Pour trouver votre député provincial ou territorial, cliquez sur l'un des liens suivants.

- [Terre-Neuve-et-Labrador](#)
- [Nouvelle-Écosse](#)
- [Île-du-Prince-Édouard](#)
- [Nouveau-Brunswick](#)
- [Québec](#)
- [Ontario](#)
- [Manitoba](#)
- [Saskatchewan](#)



- [Alberta](#)
- [Colombie-Britannique](#)
- [Nunavut](#)
- [Territoires du Nord-Ouest](#)
- [Yukon](#)

Modèle de lettre

[Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, Monsieur le Député, Madame la Députée, Monsieur le Président, Madame la Présidente/Monsieur/Madame],

Je vis dans votre circonscription et je vous écris aujourd’hui en tant que [personne atteinte de cancer/proche aidant d’une personne atteinte de cancer/proche aidante d’une personne atteinte de cancer/survivant du cancer/survivante du cancer/personne qui se soucie des enjeux auxquels font face les personnes atteintes de cancer]. Je sollicite votre aide en mon nom et en celui des personnes qui, comme moi, ont besoin d’un plus grand soutien relativement au déploiement des vaccins contre la COVID-19. Même en plein cœur d’une pandémie, le cancer continue à bouleverser et à menacer des vies, et les personnes atteintes de la maladie risquent davantage d’avoir des complications graves si elles contractent la COVID-19.

Vous devez sans doute recevoir beaucoup d’appels et de messages de gens qui se questionnent au sujet du déploiement des vaccins et qui veulent savoir à quel moment ils pourront se faire vacciner. Or, dans la plupart des provinces et territoires au pays, les personnes atteintes de cancer ont été désignées comme un groupe prioritaire pour la vaccination. J’aimerais donc obtenir une réponse aux deux questions suivantes.

1. Que fait votre gouvernement pour aider les personnes atteintes de cancer ou d’une autre maladie chronique à accéder plus facilement au vaccin?
2. Si les personnes atteintes de cancer ont besoin d’hébergement pour recevoir leur vaccin, avec qui devraient-elles communiquer?

[Parlez de votre expérience et des défis particuliers auxquels vous faites face concernant le déploiement des vaccins.]

[Ajoutez les paragraphes ci-dessous si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet de la deuxième dose des vaccins contre la COVID-19 et du moment où les personnes atteintes de cancer y auront accès.]

Concernant la deuxième dose des vaccins, le Comité consultatif national de l’immunisation (CCNI) recommande d’attendre quatre mois entre les deux doses, bien que l’intervalle établi par les fabricants soit plus court. Certaines provinces ont exempté du calendrier différé les personnes suivant un traitement contre le cancer, tandis que d’autres, non.

Aujourd’hui, je vous demande :

1. de préciser immédiatement si votre gouvernement respectera l’intervalle établi par les fabricants ou suivra les recommandations du CCNI en ce qui concerne



l'administration de la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19 aux personnes atteintes de cancer;

2. de vous assurer que les personnes atteintes de cancer, les proches aidants et les survivants ont un accès prioritaire aux deux doses de vaccin, avant la population générale;
3. d'habiliter les fournisseurs de soins de santé à déterminer l'intervalle entre l'administration de la première et de la deuxième dose en fonction de la situation particulière de leurs patients.

[Inclure toute autre question au sujet de votre situation particulière ou de l'aide dont vous avez besoin.]

Je comprends qu'il s'agit d'un défi de taille en ces temps inédits. Or, les personnes atteintes de cancer comptent sur vous pour pouvoir être vaccinées rapidement afin de réduire leur risque d'avoir des complications graves si elles contractent la COVID-19.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre, je vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations.

[Votre nom]

[Votre adresse et votre code postal]

[Votre numéro de téléphone]

Liste des contacts principaux pour obtenir de l'information sur la vaccination contre la COVID-19

La liste des contacts

Cette liste contient un aperçu et les coordonnées des organismes publics pouvant fournir de l'information précise sur l'accès à la vaccination dans chaque province et territoire. En plus des contacts indiqués sur cette liste, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé au sujet de votre situation particulière. Les fournisseurs de soins de santé sont les mieux placés pour répondre aux besoins de leurs patients selon le type de cancer, le traitement et le risque.

Autres façons de vous impliquer

- **Devenez un défenseur bénévole de l'intérêt public :** Nous avons créé Les voix du changement de la SCC, un groupe de défense de l'intérêt public composé de bénévoles dévoués. Pour vous y joindre et pour obtenir plus d'information sur la participation à nos efforts de défense de l'intérêt public en appui aux personnes touchées par le cancer pendant la pandémie, [cliquez ici](#).
- **Faites entendre votre voix dans les médias sociaux :** Partagez vos réflexions dans les médias sociaux et identifiez les personnes que vous souhaitez influencer, par exemple votre député provincial ou territorial. Utilisez des mots-clés tels que #polcan et #santécan et n'oubliez pas d'identifier la Société canadienne du cancer



Canadian Cancer Society
Société canadienne
du cancer

sur Facebook ([@CanadianCancerSociety](https://www.facebook.com/CanadianCancerSociety)), Twitter ([@societeducancer](https://twitter.com/societeducancer)) et Instagram ([@societeducancer](https://www.instagram.com/societeducancer)).